

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, samedi 27 juillet 1811.

ANGLETERRE.

Londres, 4 juillet. On craint que le roi ne soit plus souffrant; depuis deux jours il n'est pas sorti de ses appartemens.

Une lettre du quartier général de lord Wellington, en date du 11 juin, évalue ses forces ainsi qu'il suit :

Préens sous les armes.

Infanterie anglaise, 12,000 hommes. -- Portugaise, 10,000. -- Espagnole, sous Blake et Castanos, 10,000 -- Total, 32,000 hommes.

Cavalerie anglaise, 2,800. -- Portugaise, 1,000. -- Espagnole, 1,000. -- Total, 4,800 hommes.

Artillerie à pied et à cheval, etc., 1,000 hommes. -- Ce qui donne un total général de 37,800 hommes.

Le corps de lord Spencer n'est pas compris dans ce calcul.

Des lettres du Portugal portent que le 3^e régiment a été dissous, et que ses officiers reviennent en Angleterre; ces lettres ne disent point la cause de cette mesure, et nous ne connaissons point d'événement qui ait pu la nécessiter.

Du 8 juillet. — On commence à sentir sérieusement dans les Indes-Occidentales, l'inconvénient de la domination des nègres de Saint-Domingue. Ces croiseurs, ou plutôt ces pirates, se permettent d'insulter et de piller tous les bâtimens anglais qu'ils rencontrent. Dans les lettres reçues des îles sous le vent, on cite plusieurs faits de cette nature. Des objets d'une plus grande importance réclament aujourd'hui l'attention du gouvernement britannique; mais le moment n'est pas éloigné, qu'il sentira la nécessité de s'opposer aux déprédations de ces misérables qu'il a si follement protégés.

— Le public attend avec beaucoup d'anxiété le rapport officiel du capitaine Bingham. Tous les citoyens des Etats-Unis qui sont dans ce pays s'attendent à la guerre avec l'Amérique. Plusieurs bâtimens américains chargés de passagers, ont quitté nos ports dans le cours de la semaine.

(Journal de Paris.)

Du 10. Une lettre de Windsor, du 9 juillet, porte que depuis deux jours S. M. n'a pas fait sa promenade ordinaire sur la terrasse. On en conclut qu'il y a eu un changement défavorable dans l'état de sa santé.

Lundi dernier on a fait partir pour Plymouth les buffles royaux, au nombre de 237 hommes. (Ils sont ainsi nommés à cause du bonnet de peau de buffle dont ils sont coiffés.) C'est ce corps qui a été détruit à Albuerra.

Le *Gleaner* est parti pour l'Amérique, avec des dépêches, dans lesquelles on demande une explication sur la dernière affaire entre le Président et le *Little-Belt*. Il doit immédiatement revenir et attendre l'amiral Yorke par une

certaine latitude. Le résultat des dépêches qu'il apportera décidera de la conduite ultérieure de l'amiral.

(Journal de l'Empire.)

Du 11 juillet. Les lettres venues hier par la malle de Hélioland nous ont apporté la nouvelle inattendue du départ du roi de Suède pour le Danemarck; on prétend que dans un mouvement de colère, effct de quelques circonstances inconnues et que l'on suppose être une discussion avec un officier anglais commandant cette station, il s'est jeté dans un bateau non ponté et s'est rendu dans l'Eyder, où il est heureusement arrivé.

— On lit dans une des lettres d'Hélioland, sous la date du 4 de ce mois, qu'il n'existe aucune communication entre cette île et le Continent; et que les mesures prises sur la côte opposée sont encore, s'il est possible, plus rigoureuses qu'elles ne l'ont été depuis l'occupation de cette île par les Anglais.

Le prix du sucre du Brésil est d'un sol à un sol et demi par livre; le café ne trouve d'acheteur à aucun prix. Un voyageur nouvellement arrivé, nous apprend qu'il s'était rendu au port d'Emden dans le dessein d'y débarquer; mais qu'ayant appris que son père avait été arrêté, il ne consulta que sa propre sûreté, et se détermina à ne point mettre pied à terre.

Un effet considérable a été produit à la bourse de Londres par l'exposé de la situation de l'Empire français, qui avait été publié dans les feuilles du matin.

Du 12. La marine des Etats-Unis se compose de 12 frégates, 6 bricks, 3 schooners, 4 bombards et 170 chaloupes canonnières. Il n'y a en commission que 6 frégates, 5 bricks, 5 schooners. Les autres bâtimens sont désarmés.

On écrit de Liverpool, en date du 10 de ce mois, que deux navires anglais étant entrés à Saint-Andrews-Sound, dans les Etats-Unis, deux chaloupes canonnières américaines en ont immédiatement pris possession.

On dit que le commodore Rogers a reçu ordre de remettre en mer immédiatement, et de reprendre sa première station en croisant le long des côtes, comme auparavant, afin de défendre le pavillon américain.

La gazette américaine le *National Intelligencer* du 3 juin, contient l'article suivant :

“ On assure que la conduite du commodore américain Rogers, en repoussant l'attaque que le vaisseau de guerre anglais le *Little-Belt* a faite si injustement et si témérairement contre le pavillon des Etats-Unis, a obtenu l'approbation du président, et qu'on n'a pas voulu accorder à cet officier la demande qu'il a faite d'une enquête sur sa conduite dans cette occasion. ”

Le *Magnet* est arrivé le 10 à Liverpool de New-York avec des nouvelles très-récentes. Tout y a l'aspect guerrier, et on s'attend journellement à un embargo pour mettre en

sûreté les propriétés contre les mesures de réaction de la part du gouvernement britannique.

Un navire américain, appelé *l'Indépendant*, a été capturé dans la Baltique par notre vaisseau *le Courageux*.

(*Moniteur.*)

AUTRICHE.

Vienne, 14 juillet. D'après des lettres de Bucharest du 13 juin, le général en chef comte de Kutusow a toujours son quartier-général dans cette ville. L'agent de la Porte à Bucharest envoie fréquemment des courriers au quartier général du grand-visir. Les mêmes lettres ajoutent que la plus grande partie de l'armée russe cantonne sur la rive gauche du Danube dans la Valachie; presque toute la cavalerie a été mise en quartiers sur les derrières dans la Moldavie, à cause du manque de fourrages. On concluoit de cette inaction que le comte de Kutusow avoit l'ordre de se tenir sur la défensive jusqu'à la fin des négociations entamées, et de ne conserver sur la rive droite du Danube que la forteresse de Rudschuck. (*Gaz. de Francfort.*)

TRANSILVANIE.

Panesowa, 28 juin. Toutes les nouvelles de Belgrade confirment que les Russes et les Turcs restent fort tranquilles sur leurs frontières respectives, et l'on assure même qu'un nouvel armistice vient d'être conclu pour trois mois.

A en juger par les préparatifs que les Russes font à Belgrade, il est à présumer qu'ils se disposent à évacuer bientôt la place. On a mis en état toutes les voitures de bagage, et on a signifié aux fournisseurs de suspendre les livraisons jusqu'à nouvel ordre.

Depuis quelque tems on a placé des piquets sur les bords du Danube et de la Save, pour arrêter la désertion qui commençoit à devenir nombreuse. (*Gaz. d'Hamb.*)

GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.

Varsovie, 20 juin. Par un décret rendu à Pilnitz vers la fin de mai, S. M. a ordonné pour favoriser les manufactures de draps de ce duché, et faciliter leur débit en mettant des bornes à l'importation des draps étrangers, que toutes les sortes de ces draps, sans distinction, paieraient un droit de 2. flor. par aune de Varsovie; les frises, flanelles et autres étoffes de ce genre paieront 10 flor. la pièce. Ces droits ne seront pas applicables aux articles venant de France et de Saxe, qui ne paient que l'impôt ordinaire. (*Moniteur.*)

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Naples, 12 juillet. Jusqu'à présent on n'avoit recueilli par an, dans ce royaume, l'un portant l'autre, que 40,000 balles de coton. La culture du cotonnier s'est beaucoup étendue ce printemps. Le gouvernement n'a rien épargné pour y encourager les habitans, et ils s'y sont portés avec d'autant plus d'empressement que, d'après les circonstances actuelles, ils peuvent compter sur un débit aussi prompt qu'avantageux. La température a d'ailleurs été si favorable, que l'on peut s'attendre à une récolte presque double. Le coton qui croit en Calabre et dans les environs de cette capitale, ne le cède point en finesse à celui de la Géorgie (dans l'Amérique septentrionale.)

On cultive aussi avec beaucoup d'ardeur le pastel et la betterave, d'après les intentions du gouvernement.

(*Journal des Deux-Siciles.*)

GRAND-DUCHÉ DE BERG.

Dusseldorf, 9 juillet. Un décret de S. M. I., du 25 juin, fixe l'état militaire de notre grand-duché pour 1811 et 1812 à quatre régimens d'infanterie, un de cavalerie et un bataillon d'artillerie. (*Gaz. de Francfort.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Bruxelles, 12 juillet. Madame mère est passée, hier l'après-midi, par cette ville, venant de Paris et se rendant à Aix-la-Chapelle. (*Gazette de France.*)

Versailles, 12 juillet. L'Empereur a visité hier l'intérieur et les écuries du château de Versailles dans le plus grand détail; S. M. étoit accompagnée de M. Fontaine, architecte. — Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9 heures, les jardins ont été remplis d'une foule d'habitans de toutes les classes, avides de voir LL. MM. (*Journ. de Paris.*)

Du 14. L'Empereur a daigné admettre hier samedi à son lever, au palais de Trianon, les autorités constituées de Versailles, qui lui ont été présentées par M. le comte de Gavre, chambellan de S. M. et préfet du département. Elles ont reçu un accueil paternel.

Dans l'après-midi d'aujourd'hui, les habitans de cette ville et des communes voisines se sont portés avec affluence, tant dans les jardins du palais de Versailles, que sur les abords du canal et dans les allées environnant le grand Trianon, par le désir que chacun avoit de se trouver sur le passage de LL. MM. au moment de leur promenade ordinaire. A six heures, LL. MM., accompagnées seulement des grands-officiers de leurs maisons, sont sorties en calèche de leur palais de Trianon: elles sont venues au tapis vert; elles ont ensuite monté sur la terrasse; et sont descendues à la pièce de Neptune, dont les superbes eaux ont joué en leur présence. Par-tout elles ont trouvé le même empressement à les voir, ont reçu les plus grandes acclamations; par-tout les cris répétés de *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!* se sont fait entendre. (*Journ. de l'Emp.*)

Paris, 15 juillet. S. M. a tenu aujourd'hui un conseil de commerce à Trianon. (*Idem.*)

CORPS LÉGISLATIF.

Présidence de M. le comte de Montesquiou.

Séance du 15 juillet. Le corps législatif, sur le rapport de M. Mollerus, président de sa commission des finances, adopte le projet de loi sur les finances à la majorité de trois cent vingt-neuf voix contre cinq.

— Un décret impérial concernant les droits de greffe au conseil des prises, rendu au palais de Saint-Cloud, le 7 juillet, porte que le secrétaire-général de ce conseil est autorisé à percevoir, à compter de la publication du présent décret, sur les expéditions qu'il délivrera aux parties, 1.0 un droit d'expédition de 40 cent. par rôle de 28 lignes à la page, et de 14 à 16 syllabes à la ligne; 2.0 un droit de signature, qui demeure fixé à 3 fr. pour chacune des dites expéditions. (*Courrier de l'Europe.*)

Du 16. On assure que la clôture du corps législatif aura lieu vers la fin de ce mois.

— M. Demackeau, commandant le brick de S. M. L. et

R. l'*Abeille*, vient d'être nommé lieutenant de vaisseau.

M. Parot, sergent au second régiment du corps impérial d'artillerie de marine, a été promu au grade d'officier.

Rapport à S. M. l'Empereur et Roi.

Le conseil d'enquête composé de S. Ex. le maréchal comte Serrurier, président; S. Exc. le comte Dejean, premier inspecteur-général du génie; le comte Lamartillière, sénateur; et le comte Gassendi, conseiller-d'état, créé par S. M. pour connoître des causes et des circonstances de la capitulation de l'Isle-de-France, qui a été signée en cette colonie le 3 décembre 1810; après avoir pris connoissance des mémoires du gouverneur capitaine-général, et des différentes pièces officielles transmises au conseil par S. Exc. le ministre de la marine et des colonies; après avoir discuté dans plusieurs séances, soit sur les pièces officielles, soit sur les divers renseignemens qu'il s'est procurés, a l'honneur de présenter à S. M. l. et R. le résultat de ses opinions.

Le conseil a pensé que, pour bien faire connoître les causes de la reddition de l'Isle-de-France, il devoit avant tout résumer la situation de la colonie et les opérations de son gouverneur.

Cette isle a 14 lieues de long sur 9 de large, et 35 de tour. Elle offre cinq grands mouillages pour vaisseaux et frégates; six moindres pour des bâtimens de diverses grandeurs et une infinité de petites passes.

La population est de 14,000 blancs ou noirs libres, et de 60,000 esclaves.

Celle du port Napoléon est de 6000 habitans blancs, noirs, lascars.

Le général Decaen étoit capitaine-général de l'isle, ainsi que des colonies françaises environnantes, depuis le mois de septembre 1803. Elles étoient florissantes sous ses ordres.

Son artillerie étoit nombreuse, et les approvisionnemens relatifs à cette arme suffisoient contre un ennemi qui ne pouvoit prolonger ses attaques.

Au 1.^{er} novembre 1810, ses troupes, rassemblées au port Napoléon, consistoient 1.^o en 1226 officiers, sous-officiers, et soldats, non compris les malades, au nombre de 95; 2.^o en 400 hommes du bataillon des marins tirés des frégates; 3.^o en 400 gardes nationales du port Napoléon, où il y en avoit 800, mais dont la moitié, au-dessus de 40 et 50 ans, est supposée hors d'état de marcher à l'ennemi: ce qui faisoit un total d'environ 2000 hommes.

Il y avoit encore dans l'isle environ 300 hommes de troupes, et de plus 800 gardes nationales disséminées dans les huit quartiers de l'isle: mais sur ces 800, le tiers seulement étoit en état de porter les armes.

Le général Decaen, prévoyant une attaque depuis la première invasion des Anglais dans l'isle Bonaparte, et sur-tout depuis la prise de cette isle, avoit, d'après les rapports qui lui étoient parvenus, et ses réflexions sur la marche de la politique anglaise, fait les dispositions essentielles pour agir sur les divers points qui pouvoient être menacés.

Il jugea convenable de concentrer ces forces disponibles

sur le port Napoléon, parce que, de ce point central, sur la côte de 12 lieues de longueur, qui s'étend de la grande baie à la grande rivière Noire, où l'on peut opérer de forts débarquemens, il étoit plus à même de se porter en avant, pour les empêcher ou les repousser.

Diminuer l'armement des batteries de côtes; renforcer la garde du port et des environs de la ville; réduire au nombre indispensable celui des postes autour de l'isle, qui étoient très-multipliés; partager ses forces en trois subdivisions qui se soutenoient mutuellement et devoient se porter à tel ou tel point d'attaque; telles furent les mesures que prit le capitaine-général.

Il fait observer que s'il eût eu plus de troupes de ligne, il eût formé divers corps d'observation pour marcher aux premiers débarquemens, les culbuter, ou au moins les harceler, les retarder, et se donner ainsi le tems d'arriver en force sur l'ennemi.

La défense du port avoit été renforcée par une estacade faite avec soin, et par une batterie nouvelle bien disposée de 26 canons, dont 18 de 36. Il s'y trouvoit cinq ou six frégates qui avoient été embossées derrière l'estacade, tant pour en augmenter la défense, que pour arrêter plus sûrement l'ennemi, s'il entreprenoit de la forcer.

On ne doit pas oublier que le capitaine-général, privé depuis plusieurs années des secours de la métropole, avoit porté tous ses soins à soutenir la marine et à l'accroître, parce que les prises qu'elle faisoit pouvoient seules lui fournir le moyen d'alimenter et de soutenir la colonie.

Le 27 novembre 1810, on signale 34 voiles; le 28, on en signale 60; le 29, au jour, les vigies en signalent 66.

A midi, elles mouillent par vent N. E. entre le coin de mire et la grande terre. Comme on ne croyoit pas ce mouillage praticable, on eut la persuasion que c'étoit une fausse attaque.

Cependant les Anglais, au moyen de soixante embarcations qu'ils mettent en mer, opèrent un grand débarquement, et dans la nuit du 29 au 30, achèvent de mettre à terre toutes leurs troupes. Elles consistent en 23,590 hommes, dont 14,850 Européens.

Leur flotte étoit composée d'un vaisseau de 74; de 12 frégates, 6 sloops, 9 vaisseaux de la compagnie, et 62 de transport, depuis 1000 jusqu'à 400 tonneaux.

Le signal d'alarme général étoit donné; les gardes nationales devoient marcher à des signaux convenus: celles de la rivière du Rempart eurent ordre de se porter sur l'ennemi; mais leur point de rassemblement en étoit à trois lieues; il faisoit très-chaud; le pays à parcourir n'avoit pas d'eau: ce mouvement fut sans effet. Les gardes nationales du quartier des Pamplemousses eurent aussi l'ordre d'avancer vers les quatre chemins où l'on présumoit que marcheroit l'ennemi. On donne encore le signal aux gardes nationales des autres quartiers de se rendre au port Napoléon.

Ces mesures s'exécutent le 30 novembre.

Le chef de bataillon Nougardé, commandant la côte du nord, marcha vers la grande baie; il n'avoit que cent blancs et cinquante noirs; aussitôt qu'il eut connoissance de la force de l'ennemi, il prit le parti de se replier pour couvrir le chemin du port et de la grande poudrière.

Les forces de la colonie étoient organisées en trois subdivisions; l'une au nord et nord est de la ville, vers la Montagne longue; l'autre au sud-ouest, entre le Fort-Blanc et la grande rivière, et celle du centre sur la place d'armes.

Le 30 novembre, les Anglais s'avancent par le chemin des réserves, du Bois Rouge et de l'église de Pamplemousses, vers la Baie aux Tortues et le port Napoléon.

Le même jour, 30 novembre, le capitaine-général passe la rivière du Tombeau, fait une reconnaissance, voit sept bataillons anglais déployés sur deux lignes, ayant la mer à dos, leur droite vers la Baie aux Tortues, et leur gauche vers le Moulin à poudre. Il culbute une grande garde, s'avance, et bientôt, contraint de se replier, revient à la ville, apprend que la flotte anglaise se dirige vers la Baie aux Tortues, d'où les Français, qui n'étoient qu'un nombre de 30 à 20, s'étoient retirés sur celle du Tombeau. Il conjecture que les Anglais vont opérer sur ce point, la nuit suivante, un nouveau débarquement.

Le 1^{er} décembre, le général Wandermassen a ordonné des reconnaissances pour le lendemain, au point du jour; elles donnent pour résultat la certitude que les Anglais s'avancoient sur trois colonnes avec du canon: 1.0 vers la Baie du Tombeau; 2.0 par le chemin des Pamplemousses; 3.0 par le chemin du Moulin à poudre.

Ce général les attaque de grand matin. Il devoit avoir 830 hommes avec lui, puisque sa droite étoit de 550 hommes, et que le général Decaen lui avoit envoyé un renfort de 300 hommes. Il est repoussé, perd 62 hommes, met un bien plus grand nombre d'ennemis hors de combat, est blessé, et se replie dans le retranchement du port. Il avoit 3 pièces de 4 qui furent bien servies.

L'armée anglaise appuie sa gauche à la Montagne Longue, sa droite à l'habitation Bruneau, vers Pamplemousses. L'escadre mouilloit à la Baie du Tombeau. Le capitaine-général avoit donné l'ordre aux gardes nationales de Pamplemousses de se porter à la Montagne Longue; cet ordre n'ayant point eu d'exécution, les Anglais arrivèrent sans obstacles à cette montagne.

Les Français étoient dans le retranchement du port, la droite flanquée par la batterie Dumas, de six pièces de canons de 18; la ligne garnie de neuf canons de 24 à 12; la gauche protégée par le Bastion Fanfaron où étoient neuf autres canons de 24 à 12.

Les Anglais se portent en avant; la batterie Dumas leur tue beaucoup de monde: l'ennemi s'ébranle, chancelle; dans ce moment, comme l'observe le capitaine-général, s'il avoit eu 12 à 1500 hommes de troupes de ligne, il auroit pu reprendre avec succès l'offensive.

Les deux généraux français font leurs dispositions pour attaquer l'ennemi le lendemain 2 décembre, une heure avant le jour. Mais le bruit se répand que les Anglais font arriver une colonne par le quartier Moka sur le port. Cette fausse nouvelle ayant découragé les habitants et les gardes nationales, les ordres d'attaquer sont rétractés.

Au jour, la vigie signale sept nouveaux bâtimens: c'étoit la division du cap apportant deux régimens à l'armée anglaise qui étoit déjà très considérable. L'ennemi se dispose à une attaque générale.

Alors le général Decaen, considérant la grande infériorité du nombre des troupes françaises, le voisinage de l'ennemi qui n'étoit qu'à 1500 toises d'une faible ligne de 1200 toises mal garnie d'hommes; le débarquement nouveau qui alloit probablement s'opérer à la grande rivière, à 800 toises de la place où l'on n'avoit que 200 hommes à lui opposer et des noirs pour canoniers; l'impossibilité de tirer un détachement du corps qu'il commande, ce qui ne feroit qu'augmenter le découragement des gardes nationales qui restoient, la distance de 1200 toises du point qu'il défend à l'autre point que le nouveau débarquement va attaquer; la faiblesse du détachement de 60 hommes qui garde dans le port 1500 prisonniers; l'impossibilité de battre assez l'ennemi pour le forcer de se rembarquer; la position dans laquelle il se trouve, n'ayant pas de réduit fortifié pour se

retirer et capituler et étant sans approvisionnement et sans ressources;

Persuadé qu'il avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour exécuter les ordres de son souverain et conserver intacts la gloire et l'honneur du nom français; voyant, qu'il pouvoit en capitulant, rendre à sa patrie 2000 braves, soldats ou marins; qu'il lui est impossible d'assembler un conseil, parce que sa situation ne permet aucun délai, il se résout, le 2 décembre, à demander une suspension d'armes, négocie une capitulation, la conclut et la signe, le 3 décembre, à trois heures du matin.

Le général Decaen ne pouvoit espérer de défendre l'Isle-de-France, sur-tout depuis la prise de l'Isle Bonaparte, n'ayant au plus que 2000 hommes à opposer à un nombre infiniment plus considérable et se trouvant presque sans provisions de bouche: ce dénuement, résultat de circonstances impérieuses, n'étoit point de sa faute et ne pouvoit lui être imputé en aucune manière.

Ce général a soutenu la colonie dans un état prospère, par ses soins et par les encouragemens donnés à la marine qu'il avoit sous ses ordres. Il seroit même permis de présumer qu'avec moins de bonheur et d'activité dans ses projets contre les Anglais, il leur eût causé moins d'ombrage, et conséquemment qu'ils n'auroient point encore songé à réunir les moyens les plus puissans pour s'emparer d'une isle d'où on les inquiétoit sans cesse. Enfin, ce général avoit pris de bonnes mesures et fait de sages dispositions pour défendre la colonie avec les faibles moyens qui étoient en sa puissance.

Le conseil d'enquête pense donc que la prise de l'Isle-de-France doit être imputée au manque de troupes, d'approvisionnemens et d'argent, que les circonstances n'ont pas permis à la métropole de lui envoyer.

Cependant on pourroit croire que le capitaine-général, averti le 27 novembre de l'arrivée de la flotte ennemie, et certain, le 28, de sa direction vers le nord de l'Isle, eût dû se porter de suite avec la majeure partie de ses troupes, en avant du Port-Napoléon, et prendre position, soit sur la rivière de Pamplemousse, en appuyant sa gauche à la mer, soit sur tout autre point plus rapproché de la grande baie, afin d'être en mesure d'arriver à tems, au point où l'ennemi entreprendroit de débarquer.

Dans cette supposition, les Français auroient pu arriver assez à tems à la baie de Mapou pour tenter de s'opposer au débarquement. S'ils avoient été repoussés, ou même si l'ennemi avoit détaché de ladite baie une partie de sa flotte pour faire diversion et menacer sur plusieurs points, le capitaine-général auroit toujours eu la ressource dernière de se retirer sur le Port-Napoléon, et d'y capituler comme il l'a fait.

Ainsi la faute du capitaine-général, s'il y en avoit une, seroit d'avoir hésité sur le parti à prendre, et d'avoir manqué par là le moment précis du débarquement.

Paris le 4 juillet 1811.

Signés comte DEJEAN, comte LAMARTILLIERE, comte GAYSENDI, Le maréchal comte SERRURIER.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 26 juillet. S. M. l'Empereur d'Autriche a nommé Mr. le Baron Paul de Lederer, Consul Général d'Autriche dans les Provinces illyriennes. Il résidera en cette qualité à Fiume.

— Le Texte français du Décret sur l'organisation des Provinces illyriennes, imprimé par ordre de Son Ex. M. le comte Bertrand Gouverneur Général, se trouve à Laybach à l'Imprimerie du Gouvernement.

LOTÉRIE IMPÉRIALE D'ILLYRIE.

Tirage du 24 juillet 1811.

65 - 4 - 36 - 73 - 45

SUPPLEMENT AU TÉLÉGRAPHE

du 27 juillet 1811.

INVITATION GENERALE.

Pour la troisième fois.

Au tir que *Son Excellence le Comte BERTRAND*, Gouverneur Général des Provinces Illyriennes, comme membre de la société des Arquebusiers de Laybach, a daigné accorder pour célébrer la Fête de SA MAJESTÉ NAPOLEON LE GRAND, auquel tir tous les amateurs sont invités en se conformant aux conditions suivantes.

Les conditions relatives à la susdite invitation sont :

1. Le prix du premier blanc est de quinze Napoléons d'or, avec une décoration analogue; le premier gain est augmenté de deux Napoléons d'or, et le second d'un Napoléon d'or, en sus de la récompense ordinaire. Chaque tireur peut faire au premier Blanc, six, neuf, ou douze coups, à raison de cinq florins en monnaie fine, pour chaque coup.

2. Cet exercice commencera le 15 Août prochain à midi. Les mises auront lieu jusqu'au 17. du même mois à six heures du soir. Les faux coups et ceux qu'on pourrait faire sur le second Blanc, outre le devoir, ne sont pas compris dans cette restriction. L'exercice doit être fini le 18. à 7 heures du soir.

3. Les faux-coups ne peuvent être réparés qu'une seule fois.

4. Les mises du premier Blanc seront partagées sans aucune retenue, de manière, que de cent coups, quarante gagneront.

5. Les amateurs, qui ne tirent pas eux-mêmes, sont invités à mettre 9. ou 12 coups en devises. Les coups en devises seront également partagés par MMrs. les Commissaires de l'arquebuse entre les tireurs, et cela au sort.

6. Le prix du second Blanc est de sept Napoléons d'or. Le premier gain est augmenté d'un Napoléon d'or, en sus de l'ordinaire.

7. Tout tireur est obligé de mettre au second Blanc deux tiers des coups mis au premier Blanc, à raison de 2 fl. 30 kr. par coup en monnaie fine. Celui qui voudrait tirer outre le devoir, n'a qu'à mettre 1 fl. 15 kr. par coup. Le prix de quatre Napoléons d'or est destiné à l'individu, qui aura fait le plus grand nombre de coups noirs. Un tiers des enjeux du second Blanc sera déduit pour les dépenses; deux tiers seront distribués par MMrs. les Commissaires aux tireurs des coups noirs, et les coups blancs seront bouchés avec des chevilles sans numéro.

8. L'arquebuse de *Son Excellence* sera placée en tête de toutes les autres.

9. Les armes des Commissaires de l'arquebuse seront placées chargées immédiatement après celles de *Son Excellence*.

10. La distance du Blanc est de 60 toises, ou de 150 pas.

11. Le premier et le second Blancs sont à pareille distance, et se trouvent marqués de taches noires également visibles.

12. L'ordre ordinaire ne diffère ici, qu'autant que l'exige la localité, et doit être ponctuellement observé. Dans les cas extraordinaires l'avis de MMrs. les Commissaires sera suivi.

Laybach, le 12 juillet 1811.

SIGISMOND de GANDIN,
chef des arquebusiers.

THOMAS DREO,
sous-chef des arquebusiers.

A V I S.

Pour la seconde fois.

A la boutique l'enseigne de l'*Ancre d'or* n. 167 en ville, il y a à vendre journellement, outre les marchandises d'épicerie et ferrerie, aussi du bon et véritable RUM, le pôt à 3 florins 20 k. ou francs 8 61 centimes.

Laybach, le 23 juillet 1811.

A V I S.

Pour la troisième fois.

L'administration des mines d'Idria, propriétaire de la verrerie de Sagor, prévient MMrs. les négocians qu'elle vient de fixer le prix de ses verres ainsi qu'il suit

Savoir

Verre poli, le Schoch	Fl. 3. -
Verre blanc ordinaire	„ 1. 10
Verres à boire et bouteilles vertes et noires. „ -	55
Verres à vitres	„ 2. 10
Ballons	„ 1. 55
Bouteilles à Rosolio	„ 1. 40

Ces prix beaucoup au dessous de ceux des fabriques voisines en Autriche et qui procurent de plus aux commerçants les bénéfices des droits de douane et une économie sur les frais de transports, font espérer à l'administration qu'il lui sera fait des demandes considérables; elle va d'ailleurs s'occuper à faire perfectionner tant les formes que les qualités afin qu'elles ne laissent rien à désirer.

On pourra s'adresser à Mr. Warenberg Garde-Magasin de la Verrerie à Sagor.